

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Libre confessionnel
- Provincial et communal
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Jean Steensels, Président du conseil de coordination

Date et signature : le 19 février 1998

2. Intitulé de l'unité de formation :

Sécurité pour ligne de conditionnement.

Code de l'U.F. : 231203U21 E1	Code du domaine de formation : 205
-------------------------------	------------------------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 2 pages
- 5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de : transition qualification
- du degré : inférieur supérieur

- Enseignement supérieur de type court
- Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel : oui non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

231203U21E1

Code du domaine
205**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	(2)	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de</u>
		<u>du(des) cours</u>		<u>périodes</u>
		(2) (4)	(2) (5)	(2)
Sécurité pour ligne de conditionnement.		CT	J	24
2. Part d'autonomie		XXXXXXXX	P	6
			Total des périodes	30

12. Réservé au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Néant - Jacques SOBLET - Inspecteur - Le 07.03.98.

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 18 MARS 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

UF : SECURITE POUR LIGNE DE CONDITIONNEMENT.**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION.****1.1 Finalités générales.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle.
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières.

Cette unité de formation vise à :

- SENSIBILISER l'étudiant aux problèmes de sécurité et d'environnement rencontrés sur une ligne de conditionnement.

UF : SECURITE POUR LIGNE DE CONDITIONNEMENT**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES.**

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant doit être capable de :

Pour l'UF : STAGE D'INITIATION.

- REALISER, a partir de ses observations, un rapport adéquat aux situations rencontrées ;
- SE SITUER face à son projet de formation en fonction de son expérience de stage.

Pour l'UF : INITIATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION.

- MONTRER l'utilité d'un document relatif au droit social et en DETAILLER le contenu ;
- REDIGER ou COMPLETER un document professionnel ;
- DEVELOPPER des stratégies simples de communication dans un groupe professionnel ;
- IDENTIFIER les sources d'information utiles pour répondre à une situation donnée.

Pour l'UF : MATHEMATIQUES-01-2.

- RECONNAITRE un modèle ;
- DECOMPOSER une situation simple (mais pas simpliste) en situations plus élémentaires en détectant les relations qui les unissent ;
- FONDER ses résultats sur le raisonnement hypothético-déductif ;
- FORMALISER ses résultats ;
- CONSTRUIRE une figure répondant à des contraintes et d'en vérifier les propriétés.

UF :SECURITE POUR LIGNE DE CONDITIONNEMENT

Pour l'UF : FRANÇAIS-02.

Par le recours judicieux aux outils de référence utilisées au cours de la formation, l'étudiant doit être capable de :

- CONSTRUIRE des réponses à des questions globales sur le contenu de messages, de types variés, d'un niveau de langue courante ;
- UTILISER, à l'oral, un niveau de langue approprié à la situation de communication ;
- ECRIRE, en démontrant une connaissance suffisante de la langue, un message d'un niveau de langue courante, de type varié (informatif, narratif ou expressif), de plus de vingt lignes, de production personnelle ou sous la dictée ;
- RESUMER un livre lu ;
- ADAPTER le niveau de langue choisi (à l'oral et/ou l'écrit) à une situation de communication.

Titres pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite des unités de formation :

- Stage d'initiation ;
- Initiation socio-professionnelle et techniques de communication ;
- Mathématique 01-2 ;
- Français 02

dispensées dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

UF : SECURITE POUR UNE LIGNE DE CONDITIONNEMENT.

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS.

Aucune recommandation n'est à prévoir

UF : SECURITE POUR LIGNE DE CONDITIONNEMENT.**4. PROGRAMME DE L'UF :**

L'étudiant doit être capable de :

- PRECISER le département entretien, travaux neufs, sécurité et environnement d'une ligne de conditionnement ;
- CARACTERISER ce département par quelques chiffres bien particuliers ;
- DEFINIR la notion « objectif zéro accident » ;
- INTERPRETER un histogramme relatant les accidents humains et techniques au sein de ce département et en DEDUIRE une ou des conclusions ;
- JUSTIFIER l'importance de la préservation de l'environnement, des accès à l'usine et de la circulation au sein de l'entreprise ;
- ENUMERER les règles de base réglementant la restauration au sein de l'entreprise ;
- SE CONFORMER aux règles imposant un vêtement de travail ainsi qu'aux règles imposant des protections individuelles ;
- DEFINIR la notion « RIO 15 Validation Sécurité » ;
- APPORTER des précisions sur cette notion au niveau des aspects quand produire et quand intervenir ;
- SITUER le poste infirmerie au sein de l'entreprise ainsi que les points de sécurité ;
- ENUMERER les consignes fondamentales qu'il convient d'appliquer en cas d'incendie et en cas de déversement accidentel ;
- DECRIRE et EXPLIQUER les règles de sécurité fondamentales qu'il convient d'appliquer sur son poste de travail ;
- DECRIRE le cycle des déchets produits au sein de l'entreprise ;
- CLASSER les déchets produits au sein de l'entreprise par catégories et CARACTERISER la spécificité des produits réactifs utilisés en cas de dangers.

UF : SECURITE POUR LIGNE DE CONDITIONNEMENT.**5. CAPACITES TERMINALES.**

A l'issue de la formation et au départ d'une ligne de conditionnement, l'étudiant doit être capable de :

- PRECISER l'importance de la sécurité et de l'environnement au sein de l'entreprise ;
- APPLIQUER les règles de sécurité fondamentales en cas d'incendie, de déversement accidentel ainsi que celles relatives à son poste de travail.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la rapidité d'intervention en cas de problèmes d'incendie et de déversement accidentel ;
- la pertinence des choix effectués pour améliorer la sécurité de son poste de travail.

UF : SECURITE POUR LIGNE DE CONDITIONNEMENT.

6. CHARGE(S) DE COURS :

Le chargé de cours sera un enseignant.